Le Comité Adama affirme avoir fait élire plusieurs militants dans trois villes dont Paris et revendique désormais une stratégie de conquête locale.

30/03/2026 à 21h06



Le Comité Adama affirme avoir réussi à faire élire plusieurs de ses militants lors d’échéances locales dans différentes communes françaises. Dans une publication, le collectif revendique explicitement une stratégie politique visant à investir les institutions locales.

Quatre noms sont cités : Fenda Diarra, adjointe à Ivry-sur-Seine, Sonia Chaouche, conseillère de Paris, ainsi que Hidi Joubert et Jawad Amami, tous deux conseillers municipaux à Beaumont-sur-Oise. Le mouvement présente ces élections comme le résultat d’une orientation assumée vers l’exercice du pouvoir.

Selon le texte publié, cette stratégie découle d’un constat : « le combat pour rendre justice face aux violences policières pouvait conduire à une impasse s’il se focalisait uniquement sur l’aspect judiciaire ». Le collectif explique avoir élargi son action à « tous les aspects qui concernent les quartiers populaires », en mettant en avant une « prise de pouvoir au niveau local ».

Le Comité Adama évoque également le non-lieu prononcé dans son affaire judiciaire comme un tournant, qualifié de « début d’une nouvelle étape ». Il annonce vouloir poursuivre son implantation dans les sphères de décision, tout en développant en parallèle une école de formation politique baptisée « Génération Leaders ».



Youcef Brakni · Suivre
Hier, à 19:15 ·

Le Comité Adama est parvenu à faire élire plusieurs militant·es dans trois villes :

-Fenda Diarra, adjointe à Ivry-sur-Seine
-Sonia Chaouche, conseillère de Paris
-Hidi Joubert, conseiller municipal à Beaumont-sur-Oise
-Jawad Amami, conseiller municipal à Beaumont-sur-Oise

Nous avons très rapidement fait l'analyse que le combat pour rendre justice face aux violences policières pouvait conduire à une impasse s'il se focalisait uniquement sur l'aspect judiciaire.

Pour nous, la lutte devait être globale, sur tous les aspects qui concernent les quartiers populaires.
Le Comité Adama a enclenché, depuis sa création, une large alliance des luttes.

Notre action s'est dirigée vers le terrain concret des luttes pour l'émancipation collective : la finalité était la prise de pouvoir au niveau local.

Le non-lieu prononcé dans l'affaire judiciaire par la Cour de cassation n'était pas une fin, mais au contraire le début d'une nouvelle étape.

Il faut se déployer dans les sphères de pouvoir pour y porter directement notre cause, en étant présent·es là où se prennent les décisions qui impactent nos vies.

En parallèle, nous continuerons de développer notre école de formation politique pour les quartiers populaires : Génération Leaders.

Les élections municipales ne sont que le début !